

NOUVELLES MODALITES DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Sa nouvelle organisation vous amène à être convoqué(e) à :

- une **formation théorique et pratique obligatoire** sur une journée,
- une **épreuve pratique et théorique** la semaine suivante.

Pour être reçu, vous devrez :

- Avoir répondu à la question éliminatoire sur la sécurité
- Ne pas avoir eu de comportement éliminatoire à la pratique
- Cumuler 25 points sur 31 sur les deux épreuves.

Pour votre préparation, la Fédération vous propose l'envoi par la poste d'un pack formation, composé du manuel officiel et des 2 DVD pratique et théorique, moyennant **un chèque de caution de 40 € à l'ordre de la FDC86**. Celui-ci vous sera restitué après votre succès à l'examen, lors de la remise dudit pack. Vous pourrez également vous entraîner sur www.chasseenvienne.com



COUPON-REPONSE

Pour l'envoi du PACK FORMATION

A adresser à la FDCV - 2134, route de Chauvigny CS90003 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

mail :

Téléphone Fixe : Portable :

Joindre un chèque de 40 € à l'ordre de la FDC86.

Le

Signature